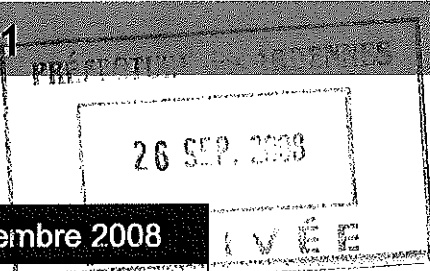




COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°08-41

L'an deux mille huit,
Le 24 septembre, à Châlons en Champagne



Date de convocation	9 septembre 2008
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	34 titulaires
+ Suppléants	34 suppléants
+ Présents	26

Étaient présents :

M. Jacques JEANTEUR, Mme Michèle ANDRIEUX, M. François BUSSIERE, M. Pierre CORDIER, M. Daniel COURTAUX, M. Sylvain DALLA ROSA, Mme Annie DAZAC, M. Jean-Pierre FLORENTIN, Mme Arlette CHARBONNIER, M. Claude LEONARD, M. Guy JOSEPH, M. Lionel LADOUCE, M. Daniel LAURENT, M. Jean PANCHER, M. Pierre PANDINI, M. Claude PHILIPPE, M. Bruno PILARD, Mme Morgane PITEL, M. Michel PORCELLI, M. Daniel ROUVENACH, M. Alain ROY, M. Daniel TOURNAY, M. Jean-Bernard THOUVENOT, M. Alain VERNEAU, M. Jacky NICOLAS, M. Claude WALLENDORF

Objet de la délibération :
Repères de crue : plan de financement

Vu la délibération n° 07-05 du 7 février 2007 approuvant le budget primitif 2007,

Le Comité Syndical de l'EPAMA, approuve le plan de financement de l'opération « Repères de crue » pour un montant de 60 000 €, comme suit :

	Champagne-Ardenne	Taux	Lorraine	Taux
Conseil Régional	6 000 €	20 %	6 000 €	20 %
FEDER	12 000 €	40 %	12 000 €	40 %
MEEDAT	12 000 €	40 %	12 000 €	40 %
TOTAL	30 000 €	100 %	30 000 €	100 %

Le Président,

Jacques JEANTEUR

